

UNIVERSITE PARIS 7

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Gestionnaire logistique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 7, session 2019**

La Présidente de l'université Paris Diderot – Paris 7,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Gestionnaire logistique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 7, au titre de l'année 2019 :

Madame LOISON Odile, ingénieure d'études, présidente, Université Paris Diderot Paris 7, Avon.  
Monsieur VENNEKENS Didier, ingénieur d'études, vice-président, Université Paris Diderot Paris 7, Paris.

Madame ANDRE Virginie, assistante ingénieure, experte, Université Paris 11 Paris sud, Orsay.  
Monsieur FOURNAUD Remy, assistant ingénieur, expert, Ministère de l'éducation nationale et de la Jeunes, Paris.

Madame ZEROUAL Haoua, ingénieure d'études, Université Paris Ouest Nanterre la Défense, Nanterre.

Monsieur KRAIDACHE Khallihanna, ingénieur d'études, suppléant, Université Paris Diderot Paris 7, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le

**20 JUIN 2019**

Pour la Présidente et par délégation,  
La Directrice Générale des Services  
de l'Université Paris Diderot – Paris 7,

  
Pascale SAINT-CYR